

Plus d'abo « fruits », pourquoi? Nouvel abonnement « les voisins d'abord »

Jusqu'à maintenant, nous avons un contrat avec la coopérative de producteurs Biofruits à Vetroz, en Valais. Mais depuis longtemps nous n'étions pas satisfaites de faire appel à des producteurs si éloignés, pour avoir au final le même fournisseur de fruits bio que les grandes surfaces.

Ce contrat nous empêchait de prendre des fruits auprès des petites exploitations locales qui n'ont pas forcément un moyen d'écouler leur production.

Il n'y a pas dans la région de producteurs de fruits, mais il y a quelques exploitations familiales biologiques qui sont diversifiées dans leur production. Ils font par exemple du lait bio mais certains ont aussi un verger, des céréales, un moulin, quelques cerisiers, des noix, des confitures, des saucissons, des champignons séchés, des mélanges de légumes séchés pour les soupes etc... .

Le rôle de l'association « lumière des champs » n'est-il pas celui de soutenir les producteurs locaux en proposant leurs produits et en valorisant leur savoir faire ?

C'est ce que nous vous proposons dès avril 2012; un nouvel abonnement fruits et produits des alentours qui s'appellera « les voisins d'abord »

De juin à décembre, il y aura une livraison de fruits deux fois par mois.

De janvier à mai, la livraison se fera une fois par mois et sera composée de produit de garde

Voici le calendrier approximatif, qui variera en fonction des récoltes et des producteurs:

Période de garde, livraison une fois par mois

Janvier février mars avril mai; noix, tilleul, salami, polenta, légumes secs pour soupe et risotto, flocons d'avoine, huile de colza, confitures, farine, tomates séchées, céréales.

Période de fruits 2 fois par mois

Juin; fraises

Juillet ; abricots de petit producteur du valais, cerises, raisinets

Aout; pomme des moissons, prunes, framboises

Septembre; pruneaux

Octobre; coings, pommes

Novembre; pommes

Décembre; pommes

Vous recevrez aussi un billet explicatif sur la provenance des produits et le nom des producteurs.

Nous vous proposons l'abonnement à Fr 250.-, ce qui équivaut à une vingtaine de francs par mois, mais parfois il y aura pour plus de 20frs et parfois moins.

On espère que ce nouvel abonnement vous enthousiasme et réponde à vos attentes de produits plus locaux et solidaires envers le monde agricole.

Tout le comité de Lumière des champs se réjouit beaucoup de cette nouvelle initiative.